

ANIMATEURS - ANIMATRICES



POSTES

La Ville de Colomiers recrute des animateurs pour :

- > les accueils de loisirs sans hébergement - Alsh
- > les accueils de loisirs associés à l'école - Alae
- > les maisons citoyennes - Alsh
- > les centres de loisirs associés aux collèges - Clac
- > l'accompagnement à la scolarité primaire et secondaire - Clas

Activités :

- Animer et encadrer un public d'enfants : 3 à 10 ans (Alae, Alsh) et jusqu' à 15 ans (Clac)
- Mettre en place des projets d'animations, organiser des activités manuelles, sportives, ludiques et culturelles et appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités (Alae-Alsh)
- Assurer l'accompagnement à la scolarité et développer des projets dans le cadre du Clac

FORMATION

Avec Bafa (ou en cours de formation en priorité) pour encadrer les Alsh et les Alae.

Avec ou sans Bafa (ou en cours de formation en priorité) dans le cadre des Clac ou des Clac.

DISPONIBILITÉ

TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE (2022-2023)

Amplitudes horaires :

- du lundi au vendredi soit 4h ou 6h - Clac
- du lundi au vendredi de 12h à 14h soit 8h - Clac
- une journée les mercredis en centre de loisirs de 7h30 à 18h30 - Alsh
- une journée les mercredis en maison citoyenne de 9h à 18h30 - Alsh
- du lundi au vendredi entre 2h10 et 5h45 par jour - Alae.



LIEUX

ÉCOLES MATERNELLES (8) ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES (7) - Alae
2 CENTRES DE LOISIRS - Alsh
4 COLLÈGES DE LA VILLE - Clac
7 MAISONS CITOYENNES - Clas

RÉMUNERATION

CATEGORIE C, type contractuel

CONTACT

Clas - Clac
Alsh maisons
citoyenne

VILLE DE COLOMIERS

Pôle Vie citoyenne et solidaire

Tél. 05 61 15 24 89

e-mail : pvcs@mairie-colomiers.fr

CONTACT

Alae - Alsh

Pôle Education - Loisirs éducatifs et activités physiques et sportives

Tél. 05 61 15 24 35,

e-mail : candidatures-contractuels-sele@mairie-colomiers.fr



ou postuler en ligne sur ville-colomiers.fr (rubrique emploi)

Envoyer CV et LETTRE DE MOTIVATION

MAIRIE DE COLOMIERS

1 Place Alex-Raymond
BP 30330

31776 Colomiers Cedex

Tél. 05 61 15 22 22

ville-colomiers.fr

